

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Le Procès Dreyfus

Le général Mercier a donc fait sa déposition devant le conseil de guerre.

Le général n'a rien trouvé, ni rien inventé de nouveau. Il s'est borné à répéter avec plus d'abondance ce qu'il avait dit à la Cour de Cassation, et il n'a apporté aucun fait, aucune preuve, s'égarant un peu plus complètement et un peu plus sottement dans les suppositions et dans les hypothèses. Il n'a été vraiment affirmatif que pour s'accuser lui-même de la communication illégale qu'il avait faite au président Maurel.

C'est peut-être une singulière manière de justifier la culpabilité du capitaine Dreyfus ; il est vraisemblable que le conseil de guerre appréciera de la même façon que la Cour de Cassation la déposition de M. le général Mercier, qui a été d'une pauvreté navrante et d'une cynique inconscience.

M. Mercier vient de perdre la confiance et l'espérance que les nationalistes avaient mises en lui, car les belles rodomontades des antirevisionnistes ne sont qu'une concession dernière destinée à atténuer l'amertume de leur déception.

Pour les esprits de bon sens et de bonne foi, cette déposition a été une amère déception : on nous avait annoncé, écrit le *Petit Bleu*, un coup de tonnerre ; le tonnerre n'était qu'en carton ; on nous faisait pressentir de mystérieuses révélations ; ce sont de pitoyables ergotages de quelque chicanau de bourgeoisie. Jamais on ne vit plaidoier plus vide. Car M. le général Mercier a cherché moins à accuser Dreyfus qu'à se défendre lui-même.

Il nous a conté toutes les histoires déjà connues et ressassées sur le bordereau et sur l'expertise ; et il s'est essouffé à démontrer que le bordereau dont Esterhazy est l'auteur, ne pouvait être que de Dreyfus. Voilà toute sa découverte, voilà tout son coup d'éclat. C'est pitoyable et lamentable.

Mais, en revanche, il s'est nettement accusé d'avoir livré des pièces au conseil de guerre en dehors de l'inculpé. C'est l'aveu de sa culpabilité ; il n'a pas craint, pour excuser sa conduite, de recourir à une invention aussi absurde que désastreuse ; c'est que nous étions menacés d'une guerre avec l'Allemagne ; M. Casimir-Périer n'a pu opposer qu'une dénégation formelle à ces dérangements d'une imagination pervertie et aux abois.

M. le général Mercier n'a pu invoquer, pour confondre Dreyfus, que sa « conviction morale ». C'est le fait d'un calomniateur et non d'un accusateur.

On croyait trouver devant soi un justicier, on n'a eu qu'un accusé se faisant justice lui-même.

Au début de l'audience d'hier, M^e Demange demande un sursis, les médecins affirmant que M^e Labori pourrait reprendre sa place lundi.

Le commandant Carrière conclut au rejet de la demande et le conseil de guerre repousse le sursis.

On entend aujourd'hui M. Lebon, ancien ministre des colonies, le tortionnaire de Dreyfus. M. Lebon cherche à justifier ses actes : persécution de toutes les minutes, espionnage organisé, pièges tendus, fausses lettres recopiées et... doubles boucles, cet appareil odieux de soi-disant mesures de précautions, prises par l'ancien membre du cabinet Méline.

Lebon ne regrette rien, il est satisfait de lui et de son œuvre ! Le public manifeste par

debruyants murmures dispositions hostiles à l'égard de l'ancien ministre.

Dreyfus interrogé par le président à la fin de la déposition répond :

« Je n'ai rien à dire. Je ne viens pas ici pour me plaindre des tortures qu'on a infligées pendant cinq ans à un Français innocent, je viens ici pour défendre mon honneur. Je ne parlerai donc pas des tortures que j'ai subies pendant cinq ans. »

M^{me} Henry est ensuite appelée à la barre. Sa déposition, très courte du reste, n'apprend aucun fait nouveau au Conseil.

C'est le tour du général Roget.

Sa déposition a été intéressante et écoutée, mais décousue ; tandis que les anciens ministres de la guerre avaient préparé de véritables discours avec exorde et péroraison, le général Roget, quittant la route qu'il paraissait s'être tracée, s'engageait à tout moment dans les chemins de traverse. Ce désordre apparent ne semblait pas déplaire au conseil de guerre.

Chacune des digressions du général Roget répondait, en effet, à la nécessité pour le témoin de fixer un point du dossier, de répondre aux adversaires.

Tantôt c'était sur Esterhazy, tantôt sur le bordereau, tantôt sur Picquart que roulait son discours prononcé à la bonne franquette et coupé de gorgées d'eau. Au fur et à mesure que les arguments de notre compatriote se développaient, je me rendais compte, écrit M. M. Sarraut, de la *Dépêche*, de l'habileté de sa tactique.

Au lieu de s'enliser dans d'interminables démonstrations, qui n'auraient été que des redites, le général Roget courait au plus pressé, tâchait de prendre l'offensive. L'enquête de la Cour de cassation lui avait dévoilé les points faibles de l'accusation. C'est à ceux-là qu'il s'empressait de porter l'appui de ses déclarations, la force de ses documents nouveaux, c'est en un mot, à boucher les brèches pratiquées dans le système de l'état-major par la chambre criminelle qu'il n'a cessé de s'employer.

La déposition est certainement une des plus précises qui aient été recueillies par le conseil, sinon contre Dreyfus lui-même, du moins contre la campagne de révision. Dreyfus l'a si bien senti qu'il a jeté, à la fin de l'audience, un cri de protestation émouvant, auquel nul de nous ne demeura insensible. D'ores et déjà la bataille se précise, elle va mettre Mercier, Roget, Picquart, Hartmann, Bertillon aux prises. C'est sur le bordereau que chacun des deux camps prend de plus en plus position.

Un point qu'il importe de signaler, c'est que, comme les généraux Mercier, Bilot, Zurlinden et M. Cavaignac, le général Roget, aujourd'hui, fait de l'expertise de Bertillon une des bases, et non la moins solide, de la culpabilité de Dreyfus. Il suffit donc que l'expertise Bertillon s'écroule pour que dans sa chute l'accusation tout entière soit entraînée. C'est dire que le verdict tient à un fil.

Un second point, non moins important à noter, c'est que, sous prétexte d'instituer des débats simplement oraux, le conseil de guerre semble faire table rase de l'enquête de la Cour de cassation. Est-ce le vœu exprimé par l'arrêt de celle-ci ! Je ne le crois pas.

Au surplus, des débats, même oraux, n'empêcheront pas ces contradictions singulières qui existent entre les constatations de cette enquête et les dépositions des généraux. Par exemple, au point de vue de l'interprétation de la pièce : « Cécaille de D... », rejetée du dossier par la Cour suprême comme inapplicable à Dreyfus et

présentée par Roget comme une grave présomption de culpabilité de celui-ci.

Tout cela n'empêchera pas la vérité de se manifester à tous les yeux.

Attentat contre M^e Labori

Lundi matin, au moment où M^e Labori, défenseur de Dreyfus, se rendait à l'audience, un misérable a tiré sur lui un coup de revolver.

L'éminent défenseur a été atteint dans le dos.

La place nous manque pour donner de longs détails sur cet acte infâme et qui, aujourd'hui, paraît avoir été prémédité.

Voici le récit du colonel Picquart au correspondant du *Temps* :

Nous passions. Gast et moi, près de la place Laennec, pour nous rendre au lycée. Quelqu'un appela ; c'était M^e Labori qui quittait sa villa pour aller à l'audience ; il était accompagné de sa femme ; tous deux nous rejoignirent. Mme Labori fit presque aussitôt la remarque qu'elle avait oublié quelque chose à la villa. Nous continuâmes sans elle notre chemin, Labori marchant entre Gast et moi.

Non loin du pont Richemond, j'aperçus un individu qui nous suivait ; c'était l'assassin. Je crus qu'il voulait écouter ce que nous disions et je le regardai un moment. J'avais à peine repris ma marche en avant, qu'un coup de feu retentit et que Labori tomba la face en avant, s'écriant :

— Ils m'ont assassiné !
Certainement, le meurtrier n'avait pas déchargé son arme à plus de quatre ou cinq mètres de notre malheureux ami ; je le vis qui prenait la fuite, son revolver à la main, et Gast et moi nous nous mîmes à sa poursuite.

Il suivit un instant le chemin de halage de la Vilaine, gravit un escalier accoté à un pont, avec une rapidité extraordinaire, qui lui permit de nous distancer et de s'engager dans une rue bordée de jardins et de murs, avec quelques rares maisons, la rue Alphonse Guérin qui aboutit à la tête du chemin où nous sommes en ce moment.

Gast et moi, tout en courant, criions de toutes nos forces : A l'assassin ! A l'assassin ! Arrêtez ! Arrêtez l'assassin !

Les habitants, sur le seuil des portes des jardins, nous regardaient courir, entendaient nos cris, mais comme le meurtrier les menaçait de tirer sur eux, ils ne bougeaient pas. Deux ou trois d'entre eux tentèrent néanmoins de lui barrer le chemin, un batelier notamment ; mais qui recula comme les autres d'ailleurs devant le revolver. J'étais sans armes, sans cela, je l'aurais abattu sans le moindre remords.

En quittant la rue Alphonse-Guérin, il s'est engagé sur le chemin en remblai que vous voyez ; il a échangé quelques paroles avec ce brave homme que vous voyez-là (et le colonel nous désigne un vieil ouvrier), puis il a descendu le talus, s'est élançé à travers les prés, où le domestique de M^e Labori le poursuit encore. Il est, je l'espère, cerné maintenant par des patrouilles de gendarmes à cheval qui battent les chemins environnants ; mais les haies sont épaisses, les grands bois proches, et il a quelques chances de se dérober aux recherches pour l'instant, du moins.

J'interroge l'homme que m'a désigné le colonel Picquart,

— Je l'ai parfaitement vu, nous a-t-il dit, et entendu ; il m'a paru avoir un accent méridional.

— Que vous a-t-il dit ?

— Il m'a dit ceci : « si je peux passer la rivière je pourrai les emm... »

Le colonel Picquart donne au procureur général le signalement du meurtrier que confirme le témoin : casquette à rabattement avec gilet ou veston foncé à manches, pantalon brun rayé, air sournois et décidé ; petite moustache roussâtre.

— Il avait l'air, me dit le colonel Picquart, d'un ouvrier et non d'un paysan ; il m'a semblé de physionomie intelligente et vive.

Jusqu'ici toutes les recherches pour retrouver le misérable, sont restées infructueuses. Espérons qu'il ne tardera pas cependant à être pris.

L'état de M^e Labori, sans cesser d'être inquiétant s'est amélioré depuis hier.

La presse, évidemment, s'occupe beaucoup de cet attentat abominable, voici ce qu'écrit M. Cornély, dans le *Figaro* :

Ce devait être aujourd'hui la confrontation entre le général Mercier et M. Casimir-Périer. M^e Labori avait préparé son questionnaire ; il fallait qu'il fût frappé ; il a été frappé.

Plus tard, dans un siècle peut-être, la psychologie aura fait des progrès ; on aura inventé la dosimétrie morale et on saura combien il faut de coups de plumes pour produire un coup de revolver. Aujourd'hui, on ne sait pas encore ; on sait cependant que depuis fort longtemps des journalistes accusent les défenseurs de la justice et du droit d'être des sans-patrie, des cosmopolites et des traîtres dont la disparition serait un gain pour la patrie française.

Peut-être un exalté a-t-il trop lu ces belles choses et s'est-il décidé à concrétiser ces abstractions, à obéir à des conseils en *boutant dehors* de France et de la vie les Français que d'autres Français, ô misère ! représentent comme des ennemis publics.

COMLOT CÉSARIEN

Comme nous l'avons annoncé samedi, M. Paul Déroulède est arrêté et avec lui bon nombre de citoyens qui sont accusés de complot contre la sûreté de l'Etat.

Une mesure aussi grave a été prise en conseil des ministres, et pour que M. Waldeck-Rousseau l'ait conseillée et exécutée, il faut que de graves présomptions pèsent sur les inculpés. Depuis longtemps déjà M. Déroulède proclamait qu'il ferait tout au monde pour arriver à un changement de gouvernement, et ses appels à l'insurrection sont présents à la mémoire de tous ; mais on avait pris ces menaces pour des boutades de poète déséquilibré, et on pensait que le président de la Ligue des patriotes se contenterait de faire le moulinet.

Les événements semblent prouver que l'on avait eu tort de ne pas prendre au sérieux les menaces publiées dans les journaux de toutes les oppositions. Des paroles on a voulu passer aux actes. S'il en est ainsi, le cabinet a eu raison de montrer de la décision ; nous ne lui demanderons qu'une chose, c'est de ne pas énerver l'opinion publique en traînant les choses en longueur. Il faut en finir rapidement si on veut en finir réellement.

Voici la note que le ministère de l'intérieur a communiquée à ce sujet :

Un certain nombre d'arrestations ont été opérées, à la suite d'une instruction ouverte, en vertu de l'article 89 du code pénal, contre un complot formé dans le but de changer la forme du gouvernement. Les inculpés appartiennent aux groupes de la Jeunesse royaliste, de la Ligue des Patriotes et de la Ligue antisémite.

Lors du procès relatif à l'attentat de la caserne de Reuilly, les faits se rattachant à cet épisode furent seuls retenus par le réquisitoire ; mais les perquisitions faites dès ce moment et les pièces saisies permirent, plus tard, de reconstituer l'organisation, dès juillet 1899 ; d'un complot ayant pour but de s'emparer, par un coup de force, du gouvernement.

Des dépêches qui furent retrouvées ne laissent aucun doute ni sur l'existence du complot ni sur ses principaux acteurs. Une surveillance très active fut organisée et on acquit la preuve que les mêmes groupes préparaient une nouvelle tentative, à brève échéance, exigeant pour prévenir de nouveaux désordres des mesures immédiates.

L'instruction est confiée à M. Fabre.

Le Parquet avait délivré 37 mandats d'amener. Une trentaine ont été exécutés.

Parmi les personnages arrêtés, citons : MM. Déroulède, André Buffet, l'homme de confiance du duc d'Orléans, qui a été arrêté au moment où il fuyait en Belgique le comte de Sabran, marquis de Pontevès

de Monicourt, de la Jeunesse royaliste, Maillard, fils du général commandant l'école de Saint-Cyr, directeur du *Petit Français*. Au sujet de cette dernière arrestation, l'agence Havas communique la note suivante :

Une instruction est ouverte contre le *Petit Français*, en vertu de la loi du 23 juillet 1894, pour excitation des militaires à la désobéissance.

L'article 2 de cette loi porte :
« Sera déféré aux tribunaux de police correctionnelle et puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 à 2,000 francs tout individu convaincu d'avoir :

1°...
2° On adressé une provocation à des militaires des armées de terre ou de mer, dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans ce qu'ils commandent pour l'exécution des lois et les règlements militaires et la défense de la Constitution républicaine ».

M. Jules Guérin, directeur de l'*Antijurif*, qui était lui aussi sous le coup d'un mandat d'arrestation, s'est barricadé avec une quarantaine de nationalistes dans son domicile de la rue Chabrol.

Il prétend, en raison des munitions et des vivres qu'il possède, pouvoir résister longtemps aux assauts que tenterait la police. On verra !...

INFORMATIONS

Congo, Dahomey, Sénégal

On mande de Marseille :

Le paquebot *Stamboul*, de la Compagnie Fraissinet, courrier du Congo, du Dahomey et du Sénégal, est arrivé mardi ayant à bord 80 passagers, dont MM. Ballot, gouverneur du Dahomey ; Pennel, gouverneur par intérim de Grand-Bassam ; Dunoier, enseigne de vaisseau ; les capitaines Beaurepaire, de Marmier, Arnal, trésorier général du Congo ; des négociants et un groupe de sous-officiers, matelots et soldats.

Tout va bien au Congo.

Au Dahomey tout est tranquille.

La mission du chemin de fer de pénétration au Niger, dirigée par le commandant Guyon, a presque terminé ses travaux.

A Grand-Bassam, l'épidémie a totalement disparu. Les commerçants rallient leurs comptoirs. Le commerce reprend.

M. Scheurer-Kestner et le général Billot

M. Scheurer-Kestner, sénateur, vient d'adresser au colonel Jouaust, président du conseil de guerre de Rennes, une dépêche, dans laquelle il proteste contre certaines allégations de M. le général Billot, ancien ministre de la guerre, au cours de sa déposition. Il a notamment déclaré que M. Scheurer-Kestner était ami de la famille Dreyfus ; il a ajouté que, lors de sa visite, l'honorable sénateur l'avait entretenu du colonel Picquart.

Sur ces deux points, M. Scheurer-Kestner oppose un démenti aux affirmations du général Billot.

Plainte retirée

Le général Mercier a déclaré, qu'après l'odieux attentat dont M^e Labori avait été victime, il retirait la plainte qu'il avait déposée contre M. Georges Bourdon, à la suite de l'incident qui s'était produit samedi dernier.

Banquets réactionnaires

Le banquet annuel du parti impérial a eu lieu mardi au restaurant Vautier, avenue de Clichy. Le baron Legoux présidait. On a crié dans la salle : « Vive Déroulède ! Vive l'armée ! Vive l'empereur ! » et à la porte on a distribué des images d'Epinal, représentant le prince Victor à cheval et en tenue de général français.

Un banquet orléaniste a également eu lieu en l'honneur de la Sainte-Marie. A celui-là, on a crié : « Vive le roy ! » mais on n'a pas distribué de petites images.

CHRONIQUE LOCALE

Le tabac de troupe

Sur la demande du Ministre des finances, et après expériences faites dans les corps, le mode de distribution du tabac de cantine sera, à dater du 1^{er} septembre prochain, assuré de la manière suivante :

Un bon collectif sera remis à un sous-officier par les contributions indirectes : les

paquets de tabac, touchés en bloc chez le débitant, seront transportés aussitôt à la caserne et distribués aux fumeurs sous la direction d'un sous-officier de semaine qui, séance tenante, fera rompre par chaque homme la vignette entourant le paquet de tabac.

Tout trafic et échange de tabac est formellement interdit.

CAHORS

Télégramme de sympathie

Le Conseil municipal de Cahors a adressé un télégramme de sympathie à M^e Labori, l'éminent avocat qui vient d'être victime de l'odieux attentat que l'ont connaît.

Voici le texte de ce télégramme :

Labori Avocat Rennes.

Conseil Municipal Cahors adresse à l'Avocat victime de la cause de la Justice et du Droit ses hommages de sympathies républicaines.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le samedi 19 août courant, à 8 heures très précises du soir.

Ordre du jour :

Nomination des commissions.
Dépenses imprévues, compte rendu.
Soutien de famille, demande de M. Milhas.

Bourse à l'Ecole spéciale militaire, demande de M. de Biennassiss.

Chemin rural de Larroque-des-Arcs, demande du conseil municipal de Larroque.

Abonnement pour l'entrée des vendanges. Communications et demandes diverses. Rapports des commissions.

Armée

M. Toucon, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Cahors, passe au régiment d'Agén.

Au 7^e

Par décision ministérielle en date du 10 août 1899, M. Dosièrre, sergent maître d'armes au 7^e régiment d'infanterie est nommé adjudant maître d'armes au même régiment.

M. Dosièrre a été classé 7^e à la suite des concours qui ont eu lieu dernièrement. Il y a eu 95 promotions. On voit que l'aimable maître d'escrime du 7^e occupe un rang fort honorable sur la liste des promus. Cela ne surprendra pas ceux qui ont pu apprécier la valeur du maître et sa science de l'escrime. Nous adressons à M. Dosièrre toutes nos meilleures félicitations.

Retour d'Afrique

Les hommes du 7^e de ligne ayant contribué à la formation du 4^e bataillon du 20^e régiment d'infanterie, viennent de rentrer à Cahors.

Ces hommes ne devant pas participer aux manœuvres de 1899, ont été envoyés en congé.

Orphéon de Cahors

L'orphéon de Cahors est rentré lundi soir, à 10 heures, du concours musical de Pamiers.

Notre société a remporté dans ce tournoi artistique les récompenses suivantes :

Premier prix de lecture à vue ; premier prix d'exécution ; second prix au concours d'honneur ; diplôme de direction à M. Barreau.

Ce brillant succès ne saurait surprendre nos concitoyens qui connaissent la valeur de notre excellente Société, à laquelle nous sommes heureux d'adresser nos bien vives félicitations.

Nomination

Nous apprenons avec plaisir que M. Barbier, professeur de rhétorique au Lycée de Guéret, et ancien professeur du Lycée Gambetta, est nommé professeur de seconde au Lycée de Nîmes.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 17 ET 20 AOUT

| | |
|----------------------------|--------------|
| Le Roi des Mers, (Allegro) | Gurtner. |
| Zerline, (Ouverture) | Auber. |
| Rigoletto, (Quatuor) | Verdi. |
| Lackmé, (Grande Fantaisie) | Léo Debibes. |
| Rosée du matin (Valse) | Farbach. |

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (*Allées Fénéton.*)

Tribunal correctionnel

Audience du 12 août 1899

Dans son audience de samedi dernier, le tribunal correctionnel a condamné à quinze jours de prison pour outrages à la gendarmerie le nommé Pierre Padelou, âgé de 35 ans, artiste lyrique, originaire de la Haute-Vienne.

Padelou avait été signalé à la police comme un anarchiste dangereux.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 17 août 1899

Naissances

Pomié, Léon-René, au Payrat.
Rodrigues, Marcel-Jules, rue Lastié, 7.
Guiraudet Joseph-Adrien, à Cavaniès.
Crochard Charles-Jean, rue Ste-Barbe, 10.
Clair Paul-Léon, rue du Château, 3.
Marie, Jeanne (naturelle), à la Maternité.

Publications de Mariages

Bessac, Auguste, serrurier et Malric, Marie, fille de service.

Mariages

Combebias, Pierre, cultivateur et Falguières, Louise, sans profession.
Manié, Jean-Baptiste-Antoine-Amédée, ferblantier et Mazel, Louise-Valentine robeuse.

Arnaudet, Jean Baptiste, chaudronnier et Cantarel Marie-Adeline, sans profession.

Décès

Dupeyrat, Françoise, Vve Alibert, 65 ans, marchande, rue des Soubirous, 28.
Brousse, Marie, Vve Jaubertie, 77 ans, sans profession, à l'hospice.
Vayssières, Marie-Françoise-Marthe, 4 mois, boulevard Gambetta, 59.
Salgues, Justine, lingère, célibataire, 39 ans, couvent du Refuge, cours de la Chartrreuse.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Nous apprenons avec plaisir le succès de Mlle Génies, élève de l'école primaire supérieure de filles de Montcuq, qui a été admise définitivement à l'école normale d'institutrices de Rodez.

C'est un succès de plus qu'il convient d'ajouter à ceux que cet établissement a obtenus au concours d'admission à l'école normale d'institutrices de Cahors.

CASTELNAU-MONTRATIER. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que le jeune Courtès Emile, de Castelnau-Montratrier, boursier externe de l'Etat au Lycée Carnot et dont la famille est originaire de Gourdon, vient d'obtenir à la récente distribution des prix, 7 prix et 2 accessits :

1^{er} prix de mathématiques ; 1^{er} de récitation ; 2^e de narration ; 2^e d'allemand ; 2^e de version latine ; 2^e de version grecque ; 2^e de thème grec ; 1^{er} accessit d'histoire et géographie ; 4^e de thème latin.

Aussi notre jeune compatriote a-t-il été chaudement félicité par M. Roussel, Président, pour ses brillants lauriers.

ST-MARTIN-LABOUYAL. — Tous les soirs, et malgré l'arrêté municipal interdisant la circulation des chiens dans les rues de la localité, ceux-ci circulent et ne sont pas du tout tenus renfermés. Cependant les six semaines prescrites n'expirent que le 20 août.

Il est d'autant plus regrettable que la police ferme les yeux sur une mesure si grave, que c'est maintenant le moment le plus dangereux pour le départ des chiens. Qu'en pensent M. le maire et le brigadier de gendarmerie ?

— Nous apprenons de source à peu près sûre, qu'un nouveau boucher va s'établir vers le 15 septembre dans notre localité ; les pourparlers ont été engagés ; ils n'ont pas encore abouti, nous souhaitons de bon cœur qu'ils aboutissent, nous paierons peut-être la viande un peu moins cher

Arrondissement de Figeac

SAINT-CÉRÉ. — *Audacieux attentat.* — Dans la nuit du 13 au 14 août, un malfaiteur, resté inconnu, est allé appeler une vieille femme d'environ soixante ans, vivant seule au village des Tuileries, en lui disant qu'une de ses voisines était très mal et la demandait à son chevet.

Sans défiance, la brave femme s'empresse

de répondre à cet appel ; le temps de passer quelques vêtements, et elle va ouvrir la porte. Aussitôt, un individu qu'elle n'a pas reconnu se précipite sur elle, la baillonne, l'attache, la roue de coups et la traîne dans la campagne où il l'abandonne derrière un buisson.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour rechercher le coupable et établir le mobile de cet audacieux attentat.

CAJARC. — *Enquête.* — M. Ladoux, éclusier à Cajarc, a trouvé dans le Lot, au lieu dit Labryère, une bouteille contenant ces mots : « Fatigué de la vie, je me noie dans le Lot ; que l'on m'enterre là où on me trouvera. A Madame Terrier, des Fourneaux (Savoie). » Est-ce un suicide ? C'est ce que nous apprendra l'enquête que fait en ce moment la gendarmerie.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Foire.* — Notre foire du 14 août a été peu importante. La chaleur était accablante et la température fort lourde. Il s'est traité peu d'affaires.

Chez nos voisins

FUMEL. — *Foire.* — Bœufs gras, vendus environ 30 fr. les 50 kilos.

Attelages peu d'affaires et bas prix.
Veaux, de 70 à 80 cent. le kilo.
Porcs gras, de 45 à 50 fr. les 50 kilos.
Porcs de lait, de 20 à 30 fr. l'un, les petits ont subi une baisse sensible.
Volaille, cours ordinaire.

Canards, de 3 à 4,50 la paire selon qualité.
Lapins domestiques, de 1,50 à 2,50 la paire ou environ 30 cent. la livre.
Enfs de 60 à 70 cent. la douzaine.

La semaine dernière la grêle est tombée pendant près de demi-heure heureusement qu'il n'y avait pas d'orage, mais malgré cela, il y a des endroits où la vigne a beaucoup souffert.

SAUVETAGE IMPRÉVU

(Suite)

Les pratiques et les rites, en religion comme en amour, commencent par exprimer le sentiment et finalement l'épouse, comme la foule des petits canaux dans lesquels se partage le courant d'un grand fleuve.

Le masque de fer de la politesse sera utile tant que l'anthropoïde grinçera des dents.

Le bonheur, la vertu, l'évidence ne s'obtiennent pas par des chemins abrégés ; ce n'est qu'en mathématique que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.

Il n'est pas de doctrine si absurde qui n'ait servi à guider l'humanité ; c'est conduit par un lumignon que l'homme a trouvé la lumière.

La bonne humeur fait plus d'heureux que la bonne volonté.

Notre admiration pour les grands hommes est un hommage indirect et délicat que nous nous rendons à nous-mêmes puisque nous ne les admirons que par les côtés où ils nous ressemblent.

Le dévouement tourne bientôt en habitude, on y prend goût, on en fait sa complexion et sa nature ; finalement en se donnant aux autres on se restitue à soi-même.

Une intelligence dénuée de sympathie ne communique plus avec l'intérieur ; c'est comme un insecte privé d'antennes.

Le mal disparaît aussitôt. — Ossebet (Puy-de-Dôme), le 2 juin 1898. — Le Baume Victor m'a fait grand bien. Je souffrais de névralgies et maux de dents ; dès que je me suis servi de ce Baume, le mal a cessé.

SALLES Antoine (Sig. 16g.)
A M. Hertzog, pharm. 28, rue de Grammont, Paris.

PRIME MUSICALE GRATUITE PIANISTES ! Envoyez votre adresse centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* un joli morceau de musique pour piano.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation du quinze s'est opérée dans de très bonnes conditions, les reports ont été faciles et l'argent abondant.

Les dehors des opérations spéciales à la liquidation les affaires ont encore été des plus calmes, aussi n'avons-nous que des changements insignifiants à constater.

Le 3 0/0 finit à 99,90 au lieu de 99,87, le 3 1/2 0/0 clôture à 102.

La Banque de France vaut 4,000.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 599, le Crédit Foncier à 705, le Crédit Lyonnais à 951 et la Société Générale à 600.

Il ne s'est fait aucune affaire sur les Chemins français.

Le Suez reste à 3,520.

Parmi les fonds étrangers l'Extérieure est lourde à 60,46; l'Italien à 92,47 n'a pas varié; le Portugais recule à 23,27; le Turc D se traite à 23,27, la Banque Ottomane à 570. Les fonds russes n'ont donné lieu à aucune négociation.

En Banque les actions de l'Epicycle ont des demandes suivies à 125 et 127.

SIX JOURS APRÈS

Une journée d'hiver est bien triste dans le Nord de la France. Il vous semble que le froid vous pique comme le ferait une aiguille. La bise pénètre même à travers les vêtements les plus épais, au point de vous donner la chair de poule sur les parties du corps que vous avez pris soin de bien envelopper. Vous commencez par éternuer, puis à tousser, et vous avez une peur bleue d'attraper une fluxion de poitrine, sans compter bien d'autres malaises qui agissent dans l'intérêt des médecins et des fossoyeurs. Oh ! quelle vilaine saison que l'hiver ! Vous frissonnez rien que d'y penser ! Assurément vous préféreriez fouler aux pieds l'herbe des prairies et recevoir sur la tête un bon rayon de soleil.

Après tout, ami lecteur, la chose est aussi facile à accomplir que de faire fondre un morceau de glace sur votre langue. Pour cela vous n'avez qu'à vous rendre au Havre et vous embarquer sur un navire qui fait voile pour le sud et aller à la poursuite de l'été qui se retire de vous. Vous quittez l'hospitalière Baie de Biscaye et vous vous dirigez toujours vers le sud. Enfin votre ombre se raccourcit sur le pont du vaisseau, et force vous est de quitter vos vêtements d'hiver, car vous êtes désormais en pleine zone ensoleillée et c'est alors qu'il vous est donné de respirer à pleins poumons l'air embaumé qui caresse la surface des mers des tropiques.

Comme on le voit la chose est très facile et des plus simples. Sans doute nous ne pouvons pas abolir l'hiver, mais comme l'hirondelle nous pouvons nous en éloigner. Et les frais d'un tel voyage, direz-vous ? C'est vrai, voilà le grand obstacle pour la plupart d'entre nous. C'est l'argent qui manque ! Il arrive parfois qu'un tel voyage peut se faire à très peu de frais. Par exemple, je vais justement vous entretenir d'une certaine dame qui a fait voile du port où régnait l'hiver, c'est-à-dire la maladie, pour débarquer dans la zone de l'été, c'est-à-dire la santé, et la traversée ne lui a guère coûté que quelques francs. " J'ai eu recours à votre bienfaisant remède " dit elle, " et six jours après j'allais tellement mieux, qu'il me semblait vivre dans un autre monde, dans un plus beau climat.

Madame Eliot demeurait à Rouen il y a quelques années, et c'est là qu'elle tomba malade. Elle perdit complètement l'appétit et le sommeil. Peu à peu les forces l'abandonnèrent, et pendant quinze mois elle ne put se livrer au moindre travail. Souvent elle devait garder le lit. Voici ce qu'elle nous écrivait le 12 janvier 1899 : — " Je suis actuellement si bien portante qu'il me semble être entré dans une nouvelle existence. Tous ceux qui m'ont vue il y a trois ans peuvent à peine me reconnaître maintenant.

Je suis si forte et si bien portante que l'on dirait que je ne suis plus la même personne.

" Je tremble encore lorsque je pense à mes souffrances d'autrefois. Je ressemblais à une morte, je n'étais plus qu'un cadavre donné de la parole et encore capable de faire quelques faibles mouvements. Je n'avais presque plus de sang dans les veines, et mes oreilles étaient aussi transparentes qu'une feuille de cire vierge. Nuit et jour une affreuse toux me déchirait la poitrine et la gorge. Le médecin me dit que je souffrais d'une bronchite aiguë accompagnée d'une forte dyspepsie. Du reste tout le monde me croyait phthisique. Je rendais beaucoup de flaque, et j'avais le foie si dérangé que la bile s'accumulait dans mon estomac au point que j'en vomissais souvent.

" Le matin, j'avais toujours un mauvais goût à la bouche, et la langue chargée. J'étais aussi fort constipée. J'étais quelquefois huit jours sans aller à la selle. J'avais l'abdomen détrempé et endolori. Pour me soulager j'essayai l'emploi des laxatifs et des cathartiques, mais inutilement. Bien que j'eusse besoin de manger, les aliments me répugnaient. Je devins si faible que je ne pouvais plus me tenir debout. Un jour j'appris l'existence de la Tisane américaine des Shakers et on me conseilla fortement d'en faire l'essai. Je n'y avais guère confiance, et pour cause ! Enfin je me mis à en prendre et six jours après j'allais tellement mieux qu'il me semblait vivre dans un autre monde, dans un autre climat.

Pour la première fois depuis trois ans je pus dormir profondément. Je mangeais désormais et la digestion se faisait facilement. Au bout d'une quinzaine la constipation avait disparu, cinq flacons m'ont complètement guérie. Je n'ai jamais été souffrante depuis cette triste époque." (Signé) Mme Veuve Eliot, Chez Madame Veuve Le Parmentier, 27, rue de la Fontaine, au Havre Seine-Inférieure. La signature ci-contre a été légalisée par M. Magois adjoint au Maire du Havre.

Une brochure explicative de cet unique remède sera envoyée franco à quiconque en fera la demande à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord).

Prix du flacon 4 fr. 50 ; 1/2 flacon 3 francs. Dépôt — Dans les principales Pharmacies, Dépôt Général — Fanyau, Pharmacien, Lille, Nord (France.)

Bibliographie

Chanter, ou je m'abuse.
Est une tâche ici bas.
Tous ceux qu'ainsi j'amuse
Ne m'aimeront-ils pas ?

Chantait Béranger lui-même, Béranger notre poète populaire, notre chansonnier national de la vieille race gauloise, du plus pur sang français. Et il a inventé sa chanson, car rien avant lui n'existait qui fut semblable à cette intime émotion, à ce profond sentiment des grandes misères de la patrie, à cet instinct presque surnaturel, de l'avenir. Son œuvre a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, à tous les foyers, et les airs de ses chansons ne peuvent périr, après avoir depuis près d'un siècle charmé des loisirs, adouci bien des peines, ravivé des grands et chers souvenirs ; après avoir, à des époques différentes, enflammé les esprits, entraîné les foules, accompagnés parfois par la voix tonnante du canon aux heures d'allégresse populaire, ou dans les jours de lutte pour la justice et pour la liberté.

Les années n'ont point fait disparaître son souvenir et sa mémoire dans le cœur du peuple.

Est jeune encore de gloire et d'immortalité. Comme toutes les œuvres fortes, pleine de vérité et de justice, l'œuvre de Béranger ne perdra jamais son actualité, son à propos. Ne dirait-on pas en effet qu'il a écrit hier, aujourd'hui :

Sans respect du caractère
Souvent ce lâche effronté
Porte l'habit militaire
Avec la croix au côté,
Nous qui faisons volontiers
L'éloge de nos guerriers.
Parlons bas,
Parlons bas :
Ici près j'ai vu Judas
Fai vu Judas, j'ai vu Judas.

Béranger dans un ardent patriotisme ne comprend pas qu'on reste indifférent aux questions politiques, il nous crie :

Préparons-nous quoi qu'on fasse
A repousser l'ennemi.
Quand vers une perte certaine
L'navire est conduit follement,
En dépit du capitaine
Faut sauver le bâtiment ;
Nécessons pas,
Chers amis, d'marcher au pas.

Il faut savoir gré à la maison Garnier d'avoir publié dans un superbe volume toutes les chansons avec les airs notés, il faut surtout lui savoir gré d'avoir fixé d'une façon définitive l'accompagnement qui avait été jusqu'ici livré à la fantaisie la plus défavorable à la musique et même à la poésie. Un jeune maître a entrepris cette tâche avec ardeur et il l'a menée à bien pour le plus grand profit du chansonnier et de ses admirateurs.

Aujourd'hui le volume est terminé, œuvre pleine d'élégance et de bon goût, malgré la modicité de son prix ce qui le met à la portée de toutes les bourses.

Il figurera avec honneur et dans la bibliothèque, à côté des grandes éditions de luxe, et sur le piano avec les plus belles partitions. L'illustration a aussi son cachet particulier, elle s'adapte bien au sujet, elle est dans le style, et forme avec le texte un ensemble harmonieux du plus gracieux effet.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.

TARIF SPÉCIAL G. V. N° 106 (ORLÉANS)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, ci-après désignées, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde * (le Gran), Alet, Amélie-les-Bains *, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer *, Arles-sur-Tech *, (La Preste), Arreau-Cadéac (Vielle-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains *, Banyuls-sur-Mer *, Barbotan, Biarritz, Bouillon-Pertuis (le) *, Cambo-les-Bains, Capvern, Collioure *, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Laroque (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains *, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate * (la-Franqui), Lourdes, Loures-Barbazan, Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la) *, Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestlas (Barèges, Cantoulets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres *, Prades * (Molitg), Quillan (Ginollès, Garcanières, Escoufoubre, Usson-les-Bains), Saint-Fleur * (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Girons (Aodinac, Anlus), Saint-Jean-de-Luz, Salécha (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranches-de-Conflant * (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Une brochure intitulée Le Cantal vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthraxose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

XV

LE JOUR DES NOCES

— Oh ! oh ! pensa-t-il, un malade. Il y a un malade au pavillon du garde. C'est bon à savoir et à voir.

Puis, tout haut avec rondeur.
— Vous nous manquez, citoyenne. Mais enfin, du moment que vous n'êtes pas bien portante... La santé avant tout, saprédienne ! Il ajouta en soulignant :
— Espérons que vous serez rétablie « dans quinze jours ».

Une façon de rappeler le délai consenti. Denise ne répondit point.

Le juge de paix prit la parole.
— Au nom du ciel, mes camarades... Notre déjeuner s'impatiente... Or, un repas bien ordonné mérite autant d'égards que feu Louis XIV ; il ne faut pas qu'on dise « qu'il a failli attendre... »

Il y eut un cri d'assentiment général :
— A table !

Et tandis que les amis, les parents des Arnould remontaient vers le « Coq-en-Pâte » à la suite de la veuve, de Marianne et des jumaux : tandis que la sœur de Philippe regagnait les Armoises dans la calèche du directeur du jury d'accusation, les invités du digne Thouvenel, le lieutenant et Florence en tête, redescendaient vers le logis de leur amphitryon situé sur la place, près du pont, en face du cabaret de Mansuy.

On se souvient que le fils aîné d'Agnès Chasard faisait partie de ces invités. En cheminant, il confiait ses doléances au notaire Granddidier et au docteur Huguenin :

— Ce qui me tracasse dans un jour comme aujourd'hui, c'est de ne pas voir parmi nous quelqu'un de la famille de nos anciens seigneurs, — le jeune M. Gaston, par exemple... Mon beau-frère le gendarme avait pourtant juré qu'il le retrouverait, mort ou vif... Oui, mais quand on est amoureux, on devient censément comme un assignat de cent livres qui ne vaut plus que vingt-cinq sous.

XVII

L'ENFANT PARLE

Transportons-nous au pavillon du garde. Il était onze heures du soir. Denise avait assisté — de sa fenêtre — au défilé du cortège qui conduisait les mariés à la chambre nuptiale, chez Aubry, le meunier du hameau : les gendarmes de la brigade, avec des cocardes de rubans au chapeau, et des bouquets dans le canon de leur carabine, Florence, au bras de son frère Joseph qui jouait au chef de famille ;

les fillettes lutinant Philippe pour l'empêcher de rejoindre sa jeune femme, et les gars, tout le long de la route, tapant de grandissimes coup de poing dans le dos de ces mêmes fillettes, — ce qui est la mode, en Lorraine, pour témoigner de sa tendresse. Le tout avec accompagnement de rires, de pétarades et de chansons.

Le lieutenant et la Benjaminne s'étaient arrêtés — en passant — pour embrasser encore une fois celle à qui ils devaient leur paradis en ce monde.

Vingt minutes après, environ, filles et garçons avaient de nouveau battu les murs du pavillon de leurs pépiements et de leurs fredons.

Ils s'en revenaient par groupes et par couples, bras-dessus bras-dessous, folâtrant, rondiant (chantant des rondes) et coupant à travers champs, afin d'arriver plus vite au Coq-en-Pâte, où les ménagères accordaient leurs crin crins.

La Gervaise s'était jointe à la bande joyeuse. Les pieds lui grillaient de danser. Et sa maîtresse lui avait permis d'aller sauter au bal une fricassee ou deux...

La nuit était sombre et chaude. Une atmosphère saturée d'électricité pesait lourdement sur la terre. La lune apparaissait à peine entre d'épais nuages bizarrement déchiquetés.

L'enfant que vous savez dormait dans sa couchette : sa journée, — pendant laquelle la petite servante ne l'avait pas quitté avant le retour de Denise de Vittel, — avait été exceptionnellement calme.

La sœur du lieutenant avait hâte de demander, elle aussi, au sommeil, quelques instants de repos et d'oubli. La jeune femme s'était jetée — à demi déshabillée, — sur son lit. Ses paupières s'étaient fermées. Elle commençait à s'assoupir.

Soudain, un bruit léger monta du rez-de-chaussée. On eût dit que quelqu'un gravissait l'escalier avec des précautions infinies. Denise se souleva sur le coude et interrogea :

— Est-ce donc vous déjà, Gervaise ?
Personne ne répondit...

Le bruit cessa un instant. Puis, il reprit au bout de deux ou trois minutes.

Persuadée que c'était la petite servante qui regagnait sa mansarde, en marchant doucement de peur de réveiller l'enfant et sa maîtresse, mais désireuse de s'informer pourquoi elle entraît de si bonne heure, la fille du garde chassa descendit de son lit. Elle prit la lampe et se dirigea vers la porte.

Mais au moment où elle allait l'atteindre, cette porte s'ouvrit brusquement, et Denise recula comme si le battant l'eût heurtée au visage.

.....

Pendant tout le temps qu'avait duré — et il s'était assez prolongé dans la soirée — le festin pantagruélique offert à ses invités par le citoyen Thouvenel, le fils aîné d'Agnès Chasard n'avait cessé de se poser cette question :

— Quel est le malade que l'on soigne en secret au pavillon ?...

(A suivre.)

LES MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

La recherche de l'inconnu

VII

LES PASSE-PORTS

Ah ! c'est vrai, nous partons ce soir par la patache de Lorrez. Vous êtes des nôtres, je crois, monsieur de Valleroy ?... Oui, n'est-ce pas ? Vertuchoux ! je ne serai pas fâché d'avoir pour compagnon un preux chevalier de votre espèce.

Le marquis s'inclina profondément. Made-moiselle de Noyan lui répondit par une révérence un peu cérémonieuse.

Quand l'oncle et la nièce furent sortis : — Diable ! murmura Hector en consultant sa montre, diable ! voilà une heure que mes hommes m'attendent ! Mes instructions à Chamboran !

Il écrivit rapidement quelques lignes sur une page de son carnet. Puis, avec une colère sourde :

— Mordieu ! damné de Beaupoil, je vais te

faire payer le mauvais quart d'heure que tu m'as fait passer.

Sur le terre-plein du pont de Montereau, — à l'endroit où s'élève la statue équestre de Napoléon 1er — une sorte de Jeannot ou de bohème ambulante, un grimacier, — le type à la mode, — dans le costume traditionnel, — habit, veste et culotte serin, perruque d'étoques à queue rouge et tricorne exagéré, au-dessus duquel deux papillons artificiels se balançaient au bout d'un fil d'archal, — nasillait avec des contorsions comiques toutes sortes de vaudevilles égrillardes, et raclait d'un crinolin de haute fantaisie, composé d'une manche à balai et d'une chanterelle à cheval sur une vessie. La foule était compacte à l'entour. On riait, on applaudissait, on reprenait en chœur le refrain des couplets.

Le marquis avait descendu la Grand'rue nonchalamment, bayant aux grisettes et aux enseignes, avec l'allure d'un homme qui cherche à tuer le temps. Sur le pont, il s'arrêta et s'accouda au parapet, en face du chanteur. Celui-ci entre deux ponts-neufs, était entrain d'amadouer son public :

— Allons, voyons, citoyens, un peu de courage ! la main à la poche ! N'oubliez pas l'artiste parisien ! Nous allons avoir l'honneur de vous régaler de la nouvelle complainte de Cadet-Roussel, par le citoyen Aude, — de l'institut, — telle qu'elle est exécutée tous les soirs dans les principaux salons de la capitale, et, en particulier, à la Caliole et à la Rapée, par votre serviteur, Coq-en-Péte, dit le Tom-

beau de la vertu des Dames, ex-premier sujet de la chapelle du Grand-Turc.

— Hé ! l'ami ! cria Valleroy. — Le pitresursaute : — Mon prince ?

Le marquis tira un écu de trois livres de sa poche et fit mine de le lui jeter. Mais auparavant il parut chercher dans tous ses goussets un morceau de papier pour entourer la pièce. N'en trouvant pas, il arracha une-feuille de son carnet :

— Attrape ! Le chanteur tendit son chapeau, et l'écu tomba dedans. Coq-en-Péte, dit le Tombeau de la vertu des Dames, déploya le papier, qu'il plaça ensuite sur son cœur, entre sa chemise et son gilet, avec un geste grave qui souleva l'hilarité de la foule. Puis, montrant la pièce au public :

— Trois livres ! trois livres à la vache ! Ce jeune seigneur est magnifique comme le sultan. Qu'on se le dise ! Les personnes qui auraient à cœur d'en faire autant sont invitées à aller m'attendre sur la route de Lorrez au bout des Noyes au cabaret du Barbillon aristocratique, où je serai dans une demi-heure. Cette dernière facétie obtint un succès de fou rire.

Quelques minutes plus tard, du point où il s'était placé et qui domine le quai par lequel on arrive aux Noyes. Hector de Valleroy put voir six individus qui se marchant pour ainsi dire sur les semelles des uns des autres, se dirigeaient, à travers la prairie, vers le cabaret désigné.

IV

LA PATACHE

La route de Montereau à Egreville — par Voulez et Lorrez-le-Bocage — est bossuée de côtes, qui, aujourd'hui encore, en rendent le parcours assez long et assez pénible aux deux ou trois voitures dont s'anime, à de rares intervalles, sa mélancolique solitude.

Au temps où se passe notre drame, les travaux des ponts et chaussées n'ayant point raboté les arrêtes vives de ces côtes, l'ascension en était des plus difficiles et la descente suffisamment dangereuse. En outre, les coudes nombreux, que l'on a redressés depuis, augmentaient la durée et l'étendue de ce trajet de deux bonnes lieues. Partie à l'angelus du soir, la patache ne devait pas arriver avant minuit à destination.

Cette patache n'était guère qu'un méchant cabriolet à deux roues très hautes et à deux banquettes très rapprochées, dont le coffre, placé sur le devant et servant de siège au conducteur, était exclusivement réservé au transport des dépêches et des valeurs. Des rideaux de cuir, qui glissaient en grinçant sur une tringle rouillée, protégeaient les voyageurs contre le vent, la pluie, le froid et le soleil. Derrière les voyageurs, les bagages étaient ficelés sous une bâche.

Vaudrillan et le marquis occupaient la première banquette ; Christiane et Gisquette étaient assises sur la seconde. Les dragons trottaient, deux à droite et deux à gauche du véhicule ; le lieutenant un peu en avant, éclairait la marche. (A suivre)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblat-Néris (Néris), Eaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Rocamadour, (Miers), Saint-Eloy (Châteauneuf-les-Bains), Vic-sur-Cère.

RÉDUCTION DE 50 0/10

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut être pas le même à l'aller et au retour.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant supplément.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi, gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PHOTOGRAPHIE D'ART

VALDIGUIÉ

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.

HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de chaussée

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une étuve modèle, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GÉLIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

GUERISON Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU Darts, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc. même les Plaies ulcérées, etc., etc. dits incurables. Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible. M. LENOIR, Médecin Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par correspondance.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 17 août 1899.

V^o Nacla : Chronique. — Jean Drault ; Les deux Bécausseu (fin) — Louis Enault ; Myrto (suite). — Paul Bonhomme : Prisme d'amour (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siéglé : Le dernier des d'Artagnan (suite). — V^o Nacla : Trilby (suite).

Armée et Marine

Sommaire du 15 août

La cavalerie à la bataille de Rezonville : capitaine Ch. Bride. — Batteries de côte. — Le nouveau Tzarévitch. — Dans la garde républicaine. — L'étude des langues étrangères : Jules de Cuverville. — La marine à l'arc de triomphe de l'Etoile : Contre-amiral Dupont. — Au Congo Français. — Le croiseur de 2^e classe le « Suchet ». — Le croiseur chinois « Haï Gung ». — Les Chaudières tubulaires type « Yarrow ». — Le croiseur grec « Amiral Miaoulis ». — Le destroyer anglais « Fame »

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Les travaux de l'Exposition universelle de 1900 (Max de Nansouty). — Exposition de 1900 : Le pavillon national des Etats-Unis à l'Exposition (M. N.). Disparition future du charbon de bois dans le chauffage parisien. — Les effets des explosions sur l'organisme (Gaston Jouglu). — La vérification des chronoscopes (Dr Jean Philippe). — Comment on obtient des produits chimiquement purs pour la pharmacie (Léon Gaillet). — L'hygiène dans les hôtels. — Traitement de la dyspepsie avec dilatation de l'estomac par la franklinisation oscillante (Dr L.-R. Régnier). — Les toitures tropicales. — Curieuse réparation d'un navire naufragé (Emile Dieudonné). — Emploi industriel des électro-aimants. — La destruction des rats et des souris. — Les impuretés de l'aluminium. — Revue des inventions : Détective miniature « l'Épatant ». — Agrandisseur automatique pour petits clichés. — Les perles de verre et leur mise en œuvre. — Hachoir universel. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et Automobilisme : L'éclairage acétylène et les automobiles. — L'avant-train Chenard. — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.

Abonnements : France, un an, 15 fr. ; 6 mois, 8 fr.

Etranger, un an, 18 fr. ; 6 mois 10 fr.

Un numéro 0 fr. 35 Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE MONDE ILLUSTRÉ. 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 2212 du 19 août 1899.

GRAVURES : Le procès de Rennes : Déposition du général Mercier. — Le général Mercier et M. Casimir-Perier entendus contradictoirement. — Le général Mercier quittant le Lycée après sa déposition. — Les généraux Mercier et Billot. — Le Tribunal. — Le général Chanoiné. — M. Delaroche-Vernet. — M. Casimir Périer. — M. Coupis, greffier. — Transport des dossiers. — Les tribunes payantes, sur le passage du capitaine Dreyfus.

Départements : Orange : Le monument du Théâtre d'Orange.

Lourdes : Le Congrès Eucharistique.

Toulon : Le départ des Sénégalais de la Mission Marchand. — Le « Galatz ». — L'embarquement.

Marine : L'équipage de l'« Etoile de Mer ». — Position des hommes au moment du meurtre du marin qui tenait la barre.

Portraits : M. Jules Guérin Vice-Président de la Ligue antisémite.

Les Commissaires généraux étrangers de l'Exposition de 1900.

Le patron de l'« Etoile de Mer ».

Beaux-Arts : Le Salut au drapeau : « Napoléon en campagne, 1809 », tableau de M. Emile Brissot.

Paris : La maison du Grand Occident de France (rue de Chabrol). — Barrage de la rue d'Hauteville. — Une bagarre rue de Chabrol. — Promenade de M. Guérin sur les toits. — Le derrière de la maison, etc.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le Procès de Rennes, par X. — Le monument du Théâtre d'Orange, par Ch. Ponsonailhe. — Souvenir de Rome par H. Maréchal. — Semaine scientifique, par H. Servet de Bonnières, etc.

Explication des gravures, Revue comique, Echos, Rébus, Récitations, Memento de la semaine, Sport, Chronique des courses, etc.

Nouvelle illustrée : Les Marguerites, par Albert Delvallé, illustrations de Vignola.

Le numéro : 50 centimes.

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSLANT.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

PROVISIONS POUR L'HIVER

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr. Le stère, rendu franco à domicile..... 8 fr. 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 5 fr. le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)